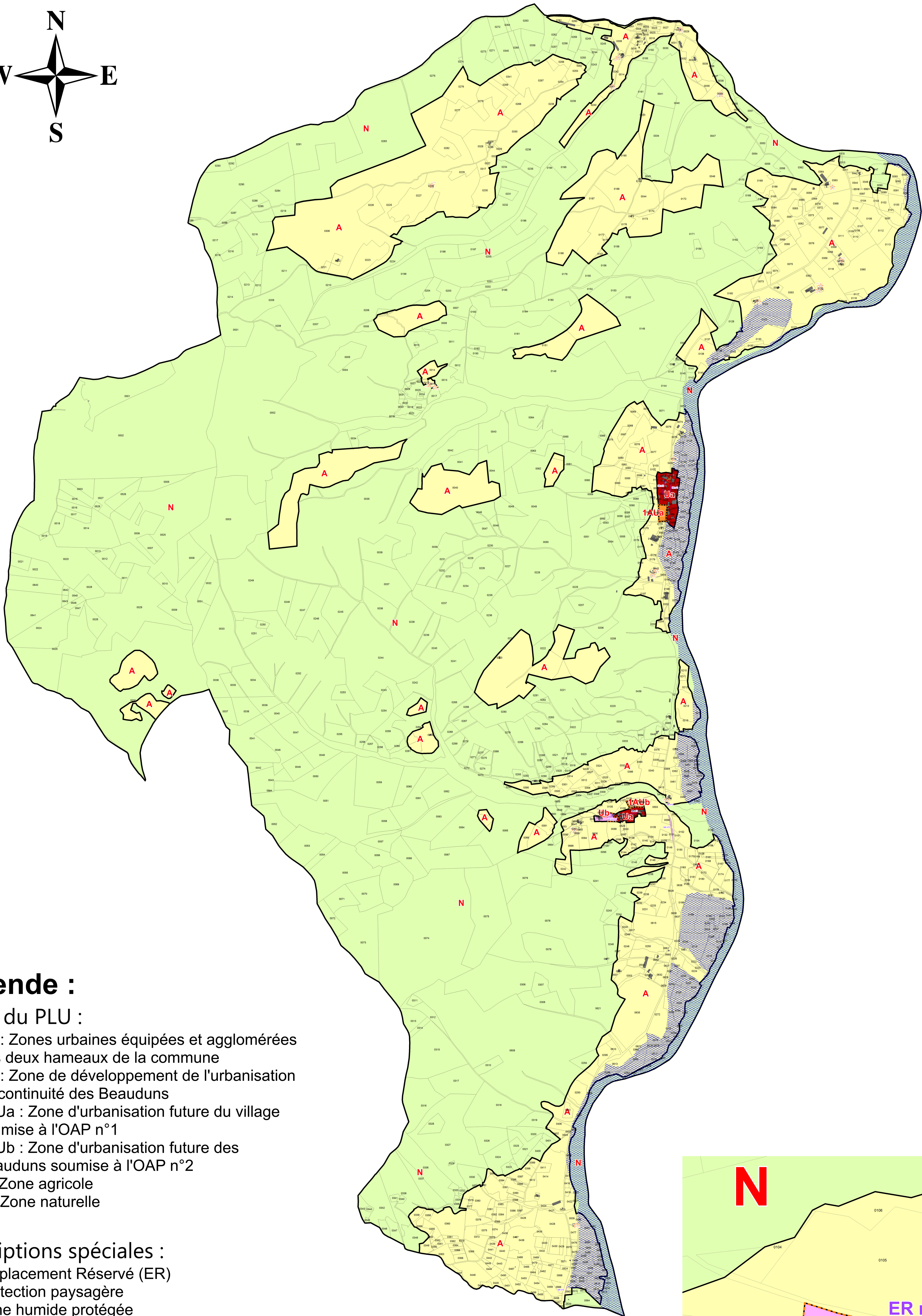
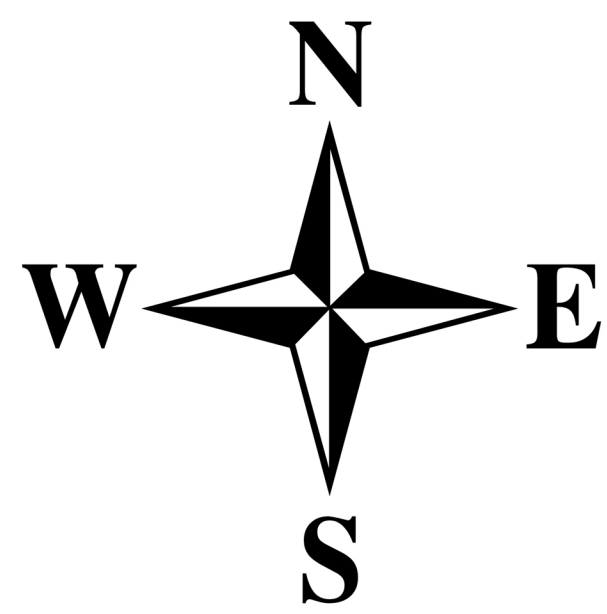




Légende :

Zones du PLU :

- Ua : Zones urbaines équipées et agglomérées des deux hameaux de la commune
- Ub : Zone de développement de l'urbanisation en continuité des Beauduns
- 1AUa : Zone d'urbanisation future du village soumise à l'OAP n°1
- 1AUb : Zone d'urbanisation future des Beauduns soumise à l'OAP n°2
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Prescriptions spéciales :

- Emplacement Réservé (ER)
- Protection paysagère
- Zone humide protégée
- ☆ Bâtiment pouvant changer de destination

Autre :

- Périmètre des OAP
- Parcelle cadastrale
- Bâti existant

DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE BARRAS (04380)

ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME



4.2. PLAN DE ZONAGE – COMMUNE ET HAMEAUX (ZOOM)

PLU arrêté le Le Maire	ECHELLE : 1/10000 ^{ème}
PLU approuvé le Le Maire	Alpicité Nicolas BREUILLOT Urbanisme & Environnement SARL Alpicité – 14 rue Caffé – 05200 EMBRUN Tél : 04.92.46.51.80 / Mob : 06.88.26.82.09 Mail : nicolas.breuilhot29@gmail.com

